



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5060585

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 4/06/2025 11H39 C:000032 I:29538
V/REF : 1013178
V/Email reçu le Mercredi 04/06/2025 à 11H39

SEMCODA
AGENCE BRESSE DOMBES
28 RUE DE LA GRENOUILLERE
CS 81050
01000 BOURG EN BRESSE

V/REF.IMM. 3833
IMMEUBLE : LE MAIL - 03833
RUE RHIN ET DANUBE 221/200/243
ALLEE CLOVIS BLANC
01000 BOURG EN BRESSE

Feillens, le 30 Juin 2025

Référence Marché: M_230717001-1

LOCALISATION : 200 RUE RHIN ET DANUBE - BOURG EN BRESSE - M/MME PAQUELET - 0782298991 -
LOGT 1329

MOTIF : INTERVENIR POUR PASSAGE EN APPARENT X11
POSE DE 2 APPLIQUES MURALES ET POSE D'UN MITIGEUR EXISTANT
PL00001 - PL00079 X11 - PL00056

Donneur d'ordre : Mr R MAHIEU

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie.

LE 23 JUIN 2025 A 08H45
PASSAGE EN APPARENT DE 11 METRES DE CUIVRE
CONTROLE D'ETANCHEITE

OBSERVATIONS :

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détrituts (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5060585

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PL00001-Forfait déplacement	1	46,37	46,37
11,00	PL00079-Passage en apparent/ML	1	41,22	453,42
TOTAL H.T.				499,79
T.V.A. a 10,00%				49,97
TOTAL T.T.C.En EURO				549,76

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN



Bon de Commande

N° : 1013178 du 04/06/2025

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE BOURG EN BRESSE

28, rue de la Grenouillère

CS 81050

01010 BOURG EN BRESSE CEDEX

Tel:04.74.22.83.27

SERVIMO BOURGOGNE SAS

550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLENS

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché reporter la mention
Travaux urgents sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 4412 S24

Téléphone : 03 20 30 00

mail:bourgogne.servimo.fr

Lieu d'intervention

R A ELET Lorian

E A ELET Zola

200 RERON ET ANBE

01000 BOURG EN BRESSE

Référence de la commande

N° 2 du 04/02/2025

TCCLOTTX lors contra lomberie partie priat 1

01EE2224ENT 3100

arcé 230 001

Téléphone : 03 22 00 00

03330000100013000200 Type

Date entrée 20/02/2015

Délai

Date limite exécution : 10/02/2025

Observations

travaux en remplacement du devis 5020118 non validé

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
L0001 Forfait de déplacement	1.00	433	433	444	1.01
L0000 Passage tuyauterie cuivre ou multicoûte en apparent	11.00	4122	43342	4334	40000
L0000 Interventions diverses pose de 2 appliques mural male et pose du mitigeur existant	1.00	100.00	100.00	10.00	110.00

Total HT	599,79
Total TVA	59,98
Total TTC	659,77

SEMCODA rappelle à l'Entreprise titulaire du présent bon qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Commande de travaux suivie par AEE Régis le 04/02/2025

Le Responsable
Nom et Signature

Visa pour bonne exécution

Nom, prénom, date et Signature

Le Responsable d'Agence

Romuald RICHONNIER

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE



Bon de Commande

N° : 1013178 du 04/06/2025

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE BOURG EN BRESSE

28, rue de la Grenouillère

CS 81050

01010 BOURG EN BRESSE CEDEX

Tel:04.74.22.83.27

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 Identité du client ou de son représentant

Le soussigné ☒ SEMCODA

Adresse ☒ AGENCE DE BOURG EN BRESSE 28, rue de la Grenouillère CS 81050 01010 BOURG EN BRESSE

2 Nature des locaux

☒ atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble affecté depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux ☐

☒ Maison ou immeuble individuel ☐ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (préciser la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans ☐

☒ En local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 10 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ En local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse ☒ 200 RUE RHIN ET DANUBE 01000 BOURG EN BRESSE

dont je suis ☐ ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (préciser votre qualité)

3 Nature des travaux

☒ atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux ☐

☒ N'affectent ni les fondations ni les éléments hors fondations déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage ni la consistance des façades hors ravalement

☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre ☐

Cochez les cases correspondant aux éléments affectés

☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Cloisons extérieures
☐ Cloisons intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage pour les immeubles situés en métropole ☐

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute des locaux existants supérieure à 10 %

☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 Conserver une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à BOURG EN BRESSE

le 04/06/2025

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1013178